

## Discours des vœux aux associations

Jeudi 9 janvier 2020

Monsieur le Député,

Madame la Conseillère départementale, chère Nicole,

Monsieur le Président de la CCHB et conseiller départemental,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le Président de la Chambre des Métiers,

Monsieur le Directeur Académique,

Madame la Trésorière Principale,

Monsieur le Colonel Boulou, Directeur du SDIS 65

Madame le Chef d'escadron commandant la compagnie de Gendarmerie de Bagnères,

Monsieur le Major commandant la Brigade de Gendarmerie de Bagnères,

Monsieur le Lieutenant Douence, Chef du centre de Secours de Bagnères,

Mesdames et Messieurs les Gérants de Carré Py que je remercie de nous accueillir dans ce bel établissement dont la CCHB est propriétaire,

Enfin, je remercie tout le personnel municipal chargé de la logistique, du fleurissement, de l'intendance et de l'accueil de ce soir.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je vous remercie d'avoir répondu aussi nombreux à mon invitation et à celle du Conseil municipal de Bagnères-de-Bigorre bien que l'on m'ait fait remarquer que la même cérémonie a lieu à la même heure et ce même jour à Tarbes et à Lannemezan.

L'année 2019 aura été marquée par des mouvements sociaux parfois très violents et dont la durée marquera sans nul doute l'histoire de notre pays.

Au plan local, j'ai joué en tant que Maire, le rôle de facilitateur, comme l'avait demandé le Président de la République dans l'organisation de débats publics.

Trois débats ont été organisés à Bagnères sur les thématiques suivantes : fiscalité et dépenses publiques, transition écologique, démocratie et citoyenneté, et se sont déroulés sereinement malgré l'importance des sujets à traiter, et la tension ambiante du mouvement.

Cette journée du 9 janvier est de la même veine, les questions sociétales se perpétuant, le problème des retraites n'étant qu'un des points, ô combien important, de la fracture existante dans notre pays.

Nous vivons une époque où « l'immédiateté » devient la règle, alors que les questions de fond ne peuvent par essence, pas se traiter sans mûre réflexion.

J'espère que le sens du dialogue et de l'écoute l'emporteront afin de sortir d'une impasse qui pourrait mettre en péril notre démocratie.

J'ai pu noter comme vous, que le Chef de l'Etat a mis en exergue le rôle des Maires lors de son allocution télévisée au cours de laquelle il présentait ses vœux.

Effectivement, les Maires qui ont parfois perdu beaucoup de compétences au profit des communautés allant jusqu'à du XXL, demeurent les mieux placés si l'on peut dire, au plus près des réalités des tensions et des problèmes de leurs concitoyens : personnes sans emploi, question de logement ou d'habitat indigne, personnes à revenus modestes, ou personnes isolées, personnes recherchant un médecin généraliste ou attendant des rendez-vous chez des spécialistes, personnes sans moyens de transport ou isolées par la fracture numérique, enfin personnes en difficultés financières.

Les plus belles statistiques administratives faisant apparaître des taux de satisfaction de rêve sont régulièrement contredites par les demandes et les questions posées aux élus, Maire ou adjoints de Bagnères-de-Bigorre.

\*\*\*\*\*

Je vous souhaite une très belle année 2020 pour vous-même, vos familles, les associations et organismes que vous représentez ce soir : bonheur, santé et réussite dans des projets porteurs d'espoir.

J'aurai avec vous une pensée pour ceux qui nous ont quitté au cours de cette année dans vos familles ou parmi nos amis.

J'aurai une pensée particulière pour des figures emblématiques locales disparues récemment :

- Mme de Boysson, l'épouse de M. André de Boysson, ancien Maire de la ville pendant 12 ans (1965 à 1977) et PDG des Usines Soulé pendant près de 30 ans.

- Le Général Lemoine avec son engagement personnel dans le monde associatif
- Notre ami Raymond Peyrou, dirigeant historique du Stade Bagnérais pour son action auprès des jeunes
- Nicolas Rami, jeune exemplaire disparu tragiquement, chef d'entreprise symbole de réussite professionnelle et image respectée auprès des jeunes du stade Bagnérais
- Jacky Cote, entraîneur emblématique des Dauphins du Stade Bagnérais
- Guy Bartette, sportif et journaliste qui connaissait tous les braquets à utiliser pour monter les cols pyrénéens et alpins côté français ou italien, à qui j'avais remis la médaille de la ville en 2018. Nous nous étions donnés rendez-vous pour sabrer le champagne à quelques jours de ses 100 ans, mais malheureusement cette échéance n'a pu être honorée.

\*\*\*\*\*

Ce soir, cette cérémonie de vœux aura une consonnance particulière, il s'agit de la dernière de la mandature.

Comme je suis très légaliste, on me le fait remarquer mais j'en suis fier, je ne dérogerai pas à la règle, je ne dresserai pas de bilan du mandat et je ne ferai pas part des projets à venir. Ces deux points feront l'objet de la campagne des municipales qui ne débute que le 2 mars prochain, même si ici ou là, on peut noter quelques faux départs ou échanges qui révèlent l'impatience.

Je me limiterai à rappeler l'actualité sans ordre de priorité, qui a marqué l'année 2019 à Bagnères de Bigorre et qui a fait l'objet d'informations dans la presse locale.

#### L'économie d'abord, c'est un réflexe personnel :

- Le marché remporté par le Groupe CAF avec la création de 250 emplois, avec toutes nos félicitations à M. Nakache, Directeur Général et M. Vicente Alzugaray ici présent ce soir, et toutes leurs équipes.
- La signature du Contrat Territoire d'industrie avec un partenariat Béarn- Bigorre
- Pour le territoire, les très bons chiffres de fréquentation aux Grands Thermes (+8500 curistes) et à Aquensis (129000 entrées – record battu), réalisés par la Semetherm. Félicitations à Mme Blanque Directrice de l'établissement et à tout le personnel pour la qualité des soins et de l'accueil.
- Les très bons chiffres du Pic du Midi (+140000 visiteurs), félicitations au Président du Syndicat mixte Jacques Brune et au Directeur Daniel Soucaze des Soucaze.
- Après deux saisons difficiles, le domaine skiable du Grand Tourmalet connaît un excellent début de saison. Merci à Alain Aragnouet, Président de la RICT et à Henri Mauhourat son Directeur à qui je souhaite une très bonne retraite, et bienvenue à Blandine Vernardet, notre nouvelle directrice.

## Société

- J'ai parlé du Grand débat national à Bagnères-de-Bigorre et je citerai la promotion du Service National Universel que nous avons accueillie sur le territoire en hébergement à Gripp et à la cérémonie aux Monuments aux Morts à Bagnères.
- Après la MSAP, expérience de la Maison France Services gérée par la CCHB dans les locaux de la ville de Bagnères à la Rocamat.
- Passage au Symat du service de collecte des Ordures ménagères géré par la CCHB
- Déménagement du CCAS dans les locaux de la Rocamat afin de libérer de l'espace pour l'agrandissement de la crèche. Le CCAS continue à être une structure communale qui travaille en liaison avec certains intervenants à la Maison France Services. Le nom de M. Dauxois sera conservé pour cet immeuble qui continuera à avoir une destination à caractère social.

## Sport

- Le Tour de France à Bagnères et au Tourmalet a été une réussite sur le plan sportif. (Un maillot jaune et deux Français aux premières places au Tourmalet) sans oublier la dernière visite de notre champion Raymond Poulidor.
- Le Trail des Etoiles, magnifique course de montagne qui a été une très belle réussite pour laquelle je félicite les organisateurs, les nombreux bénévoles et bien-sûr tous les participants.
- Merci au Club de Pelote Basque et à ses jeunes dirigeants pour l'organisation des Finales de Grosse Pala.
- Félicitations à Bruno Armirail coureur de la FDJ pour sa saison magnifique et son classement à Pau dans le contre-la-montre de la Vuelta
- Merci à Geoffrey Cros et à ses performances avec Bègles-Bordeaux même s'il connaît ma passion pour le Stade Toulousain (sans oublier le Stade Bagnérais)
- J'ai admiré à Pau le combattif Boris Neveu vaincu par des Tchèques diaboliques. La ville le soutient pour la qualification aux Jeux Olympiques de Tokyo cet été
- Bravo à Manon Mehay-Debladis, des Dauphins du Stade Bagnérais, pour sa toute récente qualification aux Championnats de France Juniors

## Culture

- Une première édition du OFF de Piano Pic (sur les Coustous et place des Thermes) très réussie
- Un Salon du Livre Pyrénéen en plein développement
- La réussite du Big Bag Festival
- Le succès du Week-end des Arts de la Rue

- Les jumelages : séjour des jeunes italiens de Granarolo à Bagnères, séjour de jeunes anglais de Malvern à Bagnères avec un match de rugby et une soirée mémorable au Casino, voyage de l'accordéon club à Tutzing, séjour de la délégation bagnéraise à Alhama de Granada

## Autres faits marquants de l'année 2019

### Les 120 ans du Club Alpin Français

L'assemblée générale de l'Association des Maires des stations de montagne au Pic du Midi après un Conseil d'administration la veille à la mairie de Bagnères-de-Bigorre

Visite de la Présidente nationale de l'AFM (Téléthon et Généthron) Laurence Tiennot-Herment au Pic du Midi

\*\*\*\*\*

J'en viens donc aux remerciements certes de tradition, mais toujours sincères de ma part.

Je commencerai par la municipalité en saluant les membres de l'opposition pour la qualité de nos échanges et le respect mutuel lors des débats.

Bien entendu je remercie les membres de la majorité et en particulier toute l'équipe des adjoints qui m'a aidé dans ma tâche depuis 2017, et dont j'apprécie la fidélité mais aussi une certaine patience devant mes exigences permanentes afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés au service de la collectivité et de nos concitoyens.

Je remercie les services de l'Etat pour leur soutien même si les réponses ne sont pas toujours celles que l'on espérait mais aussi pour le soutien financier aux différents projets.

Je remercie Mme la Présidente de la Région et M. le Président du Département pour leur soutien financier également dans divers projets, mais un élu n'a jamais assez pour son territoire, alors sans rentrer dans le détail, simplement je souhaite que Bagnères ne soit pas isolée par la route ( nous ne débattons pas du 80 ou 90 km/h mais nous parlons de rouler à 40 ou 50 km/h pour rejoindre Tarbes) ou par la voie ferrée ( nous avons l'obligation pressante de parler du fret mais n'oublions pas le proche avenir avec les « voyageurs » et les véhicules à hydrogène).

Je remercie les services de la Gendarmerie avec qui nous entretenons d'excellentes relations dans des domaines très variés tant à Bagnères ville qu'à la Mongie où à certaines périodes, la population est plus élevée que dans le bourg-centre.

Je remercie les services du SDIS, leurs responsables locaux (Lieutenant 1ère classe Capitaine Bey et Lieutenant Douence, sans oublier l'intérim de M. Berger). Je n'oublierai pas leurs preuves de courage et leur disponibilité lors de l'incendie survenu dans un immeuble de la rue de la République.

Je remercie le Directeur du Casino Groupe Tranchant de Bagnères pour son soutien à la culture, au sport et au social.

Je remercie Mme Teulé, Directrice Générale des Services des deux collectivités CCHB et Ville de Bagnères-de-Bigorre pour son engagement personnel et à travers elle, je remercie tout le personnel.

En cette fin de mandat, je voudrais mettre en exergue son rôle de DGS par l'action impulsée dans les services pour assurer une gestion rigoureuse des crédits, ainsi qu'une restructuration des services rendue nécessaire devant toutes les évolutions techniques, notamment dans le domaine de l'informatique.

Lors de nos échanges, nos caractères bien trempés font parfois des étincelles mais toujours pour atteindre un même but ; une meilleure gestion de la collectivité.

J'en veux pour exemple le désendettement réalisé sur le mandat ou le niveau des travaux programmés avec recherche de financement.

Le débat sur les relations DGS-Elus existe au plan national et local. D'ailleurs, la dernière Gazette des Communes y consacre un long article.

L'organisation et l'analyse relèvent des services mais la décision, surtout la responsabilité finale relève du Maire.

Cette année, je voudrais particulièrement remercier deux chefs de services :

- M. David Tapie, Directeur des Services Techniques : pour faire ce que nous avons fait en si peu de temps, il faut un échange rapide et une confiance réciproque. Certaines critiques peuvent laisser croire que la décision appartient au technique. Ces dossiers sont préparés par les techniciens mais les choix et les priorités sont arrêtés par les élus, au cours d'échanges où certes les personnalités fortes peuvent se manifester mais toujours dans la recherche du meilleur pour la collectivité.
- Mme Isabelle Ferodet, responsable des Ressources Humaines pour les travaux d'envergure liés à l'aménagement du temps de travail et à la réforme du régime indemnitaire qui ont facilité le travail des élus et des représentants du personnel.

Je voudrais remercier tous les chefs d'entreprises, artisans et commerçants pour le rôle qu'ils tiennent dans la vie de notre territoire, notamment sur le plan du maintien des emplois mais aussi pour l'image dynamique notamment sur le plan industriel.

Il y a CAF, mais aussi toutes les autres entreprises de nos zones industrielles.

Enfin, nous travaillons avec la CCHB qui a la compétence «développement économique» pour le soutien aux commerces avec le FISAC. Merci aux membres de l'association des commerçants pour la qualité de nos relations.

Je voudrais également remercier les Présidents d'associations ou de comités de jumelage ainsi que tous les bénévoles pour le travail réalisé sur le plan social, culturel, sportif, ou humanitaire.

Leur action permet de maintenir un lien social. Lorsque je rencontre d'autres élus, je suis très heureux quand on me dit qu'à Bagnères-de-Bigorre il se passe beaucoup d'évènements remarquables. Mesdames et Messieurs les responsables d'associations, vous y êtes pour beaucoup !

\*\*\*\*\*

Comme je l'ai précisé au début de mon intervention, je ne ferai pas le point des projets (c'est pour après le 2 mars prochain). Je ne donnerai des informations ou précisions que sur des dossiers en cours parce que tout de même, si le maire sortant a des règles de réserves à respecter il faut bien qu'il travaille avec son équipe sur la durée totale du mandat car il y a tant à faire, alors que les autres candidats éventuels, eux, pourraient depuis des mois commenter des choix et des décisions de l'équipe sortante, sans que nous puissions répondre ou expliquer nos positions.

En premier lieu, comme vous avez pu le constater, nous arrivons à la fin des travaux d'aménagement urbain de la Route de Toulouse.

Je remercie les riverains et commerçants pour leur patience pendant la durée des travaux.

Dès le mois de février prochain, nous allons procéder au changement des fenêtres et volets du bâtiment qui abrite la mairie (nous ne chaufferons plus la rue) ainsi qu'au réaménagement de la salle des Archives.

Le chantier de la construction de la salle Clair Vallon a commencé cette semaine avec la préparation de la démolition de la salle actuelle (fin des travaux juin 2020). Ces travaux ont été financés dans le budget 2019, le budget 2020 ne sera voté qu'après les élections municipales.

Enfin, je souhaite apporter des précisions sur les projets commentés dans la presse locale, sur lesquels je ne m'étendrai pas davantage ce soir mais je voudrais, dans ce trimestre d'effervescence locale, rétablir quelques vérités car si je fais preuve d'esprit de compromis pour traiter les questions importantes, je ne peux laisser glisser sur les pistes du Grand Tourmalet certaines contre-vérités :

- Bagnères-de-Bigorre a la gestion administrative de la Mongie. D'ailleurs, la justice a validé cette situation.

Il est faux de dire que la ville s'enrichit au détriment du reste du territoire et en particulier du chef-lieu d'un ancien canton : la ville de Bagnères-de-Bigorre perçoit annuellement 1M d'impôts locaux sur la Mongie (chiffre arrondi) et 0,3 M de taxe sur les remontées mécaniques, mais dépense annuellement en fonctionnement (personnel, matériel et locaux, déneigement station, animations, éclairage public) en moyenne 1,2M auquel il faut ajouter les investissements dans la station qui n'ont jamais été aussi importants que ces dernières années (voirie, éclairage public LED, centre administratif) (moyenne 0,2M).

Ainsi, les dépenses sont supérieures aux produits perçus, mais la station et le domaine skiable sont créateurs d'emplois, et ceci pas uniquement pour les Bagnérais mais aussi pour des habitants de toute la Haute-Bigorre.

La rumeur est porteuse d'idées fausses et peut détruire tout un travail qui est réalisé notamment par les élus bagnérais pour que la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre se développe harmonieusement (Bourg-centre, péri-urbain, village et station de la Mongie, sans oublier son domaine skiable du Grand Tourmalet et le Pic du Midi).

Je tiens à préciser que M. Ara Maire de Campan n'est pour rien dans la diffusion de ces fausses informations.

Un territoire avec autant de possibilités de développement mérite que l'on traite ces questions avec beaucoup de réflexion. C'est ce qui a été fait par les élus du SIVU avec le choix de constitution d'une SEM après un travail sur une période de deux ans. Un calendrier a été arrêté de longue date pour la réalisation de ces objectifs et la mise en place de nouvelle structure juridique.

En tant que Président du SIVU du Grand Tourmalet, je démontrerai le moment venu qu'il n'y a pas de « déni de démocratie » par rapport au calendrier électoral. Par contre, il sera difficile de convaincre certains de nos bons choix, si le principe de départ est de considérer que les élus du SIVU sont des incompetents.

- Je ne m'étendrai pas sur le sujet de l'eau thermale, mais un article de presse étant sorti le jour des vœux du Maire, je souhaite apporter des précisions à la population et aux curistes.
- 

La ville gère la production d'eau thermale et la vend à la SEM (déjà) SEMETHERM pour les Thermes de la Reine, les Grands Thermes et Aquensis. Donc j'insiste, il n'y a aucun changement pour les cures thermales et le thermoludique. Bagnères-de-Bigorre ne manque pas d'eau thermale dont les bienfaits sont reconnus.

En ce qui concerne le centre de rééducation fonctionnelle, le choix de supprimer l'eau thermale et de passer à l'eau de ville pour des raisons d'économie a été fait par le Directeur du centre hospitalier avec son Directoire.

Le Conseil de Surveillance dont je suis membre avec Nicole Darrieutort n'a jamais avalisé ce choix définitif.

Pour information, lorsque j'ai été élu maire par le Conseil Municipal en 2017, j'ai accédé à la demande de Jean-Bernard Sempastous, devenu Député qui souhaitait rester Président du Conseil de Surveillance.

Encore une fois, je suis légaliste et respectueux des institutions mais j'aurai pu, en tant que membre de droit du Conseil de Surveillance, solliciter le poste de Président. Je demanderai au Conseil de Surveillance d'examiner cette situation que je ne manquerai pas d'explicitier le moment venu et ce, sans en faire une question de personnes.

La ville de Bagnères-de-Bigorre perd des recettes de vente d'eau, mais j'ai eu à gérer d'autres questions financières depuis mon arrivée dans l'équipe municipale.

Le problème essentiel, c'est l'image du thermalisme à Bagnères. Certes, la qualité de soins et de l'hébergement du centre sont reconnus, mais les qualités et les bienfaits de l'eau thermale ont également été reconnues par diverses études.

Il n'y a pas de problème de manque d'eau thermale globalement. Il y avait un problème de répartition entre les Thermes et l'Hôpital qui datait de 2016 avant que je ne sois Maire et qui n'avait pas été réglé

Dès l'été 2017, après mon élection, j'ai désigné un consultant pour étudier une automatisation qui limiterait l'arbitraire dans la répartition. La ville a donc payé ces travaux d'automatisation, mais pendant ce temps, l'hôpital investissait pour utiliser l'eau de ville et supprimer l'eau thermale.

Ce que je peux dire ce soir, c'est que s'il y a des économies réalisées au Centre Hospitalier (vous me connaissez, je ne peux qu'approuver une gestion rigoureuse), il ne faudrait pas que d'autres décisions encore plus importantes soient prises concernant le Centre Hospitalier et le Centre de rééducation, sans que le Conseil de Surveillance ne soit parfaitement informé.

En tant que Maire, il est de mon rôle de veiller au maintien d'un établissement de proximité avec un centre de rééducation performant et réputé, les Bagnérais et les habitants de la Haute-Bigorre ne comprendraient pas que des transferts se fassent dans un proche avenir.

Les dossiers administratifs sortent des oubliettes parfois quelques années après, j'en appellerai donc à tous les élus de la Communauté de Communes et bien-entendu aux élus nationaux pour défendre le Centre Hospitalier et le Centre de Rééducation fonctionnelle qui en sus de la qualité des soins, contribue à l'attractivité de Bagnères.

- Après ces deux dossiers en cours sur la SEM du Grand Tourmalet et l'eau thermale du centre de rééducation, je voudrais vous informer du report des travaux de construction de l'Usine de Médous dont je souligne toujours le caractère d'urgence, car il y a des choix de structure juridique à faire pour les années à venir au regard de l'approvisionnement en eau, et il m'a paru dans ce cas souhaitable de le reporter après les élections municipales et pouvoir l'examiner sereinement en conseil municipal, contrairement au manque de dialogue pour le dossier de l'eau thermale pour lequel le Directeur ne fait pas référence dans ses explications aux entretiens que je lui avais accordés.

Enfin, pour terminer sur une note optimiste, je crois que le mandat de maire est toujours très difficile et demande beaucoup de disponibilités mais à mon sens, il est le plus beau : c'est celui qui conjugue le mieux les enjeux du quotidien et la préparation de l'avenir. C'est un mandat de proximité et de terrain. C'est le mandat de la solidarité entre générations.

C'est le mandat où il faut savoir avoir envie de débattre, d'échanger, d'aboutir à des points de convergence.

Chaque citoyen doit trouver sa place dans cette aventure, c'est du moins ce qu'un maire doit rechercher.

Un maire doit aussi faire preuve de courage et de détermination dans les propositions et prises de décisions afin de servir l'intérêt général sans prise en considération de carrière ou d'échéances politiques.

Merci de m'avoir écouté et bonne année à toutes et à tous.